

Herbicide céréales

Quirinus®

Nouvelle solution pour désherber les céréales à l'automne

- Haut niveau d'efficacité graminées et dicotylédones
- Contient du picolinafène pour l'alternance des substances actives
- Utilisable seul, en mélange ou en programme

EFFICACITÉ

- La synergie de 240 g de flufénacet et 50 g de picolinafène pour un **haut niveau d'efficacité** :
 - sur les ray-grass, vulpins et autres graminées
 - sur de nombreuses dicots
- 2 modes d'action différents :

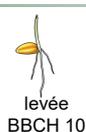


ORGANISATION DU TRAVAIL FACILITÉE

- Formulation SC prête à l'emploi
- Bidon de 5 L facilement manipulable
- Large plage d'utilisation en post-levée et souplesse pré-levée
- Polyvalence céréales :
 - blé tendre d'hiver, orge d'hiver et triticale : 1 L/ha
 - blé dur d'hiver, seigle et orge de printemps semée en hiver, doses maximales recommandées de 0,625 L/ha en pré et 0,5 L/ha en post-levée



RECOMMANDATIONS D'UTILISATION SUR BLÉ TENDRE D'HIVER ET ORGE D'HIVER



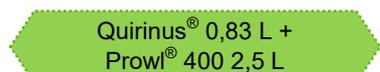
Quirinus® solo



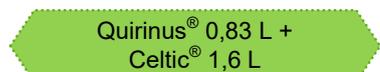
ou



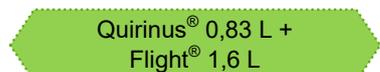
Quirinus® en association



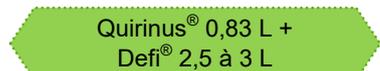
ou



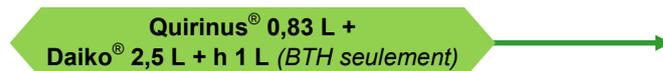
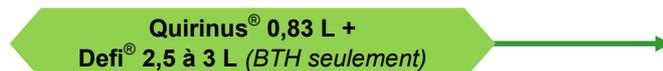
ou



ou

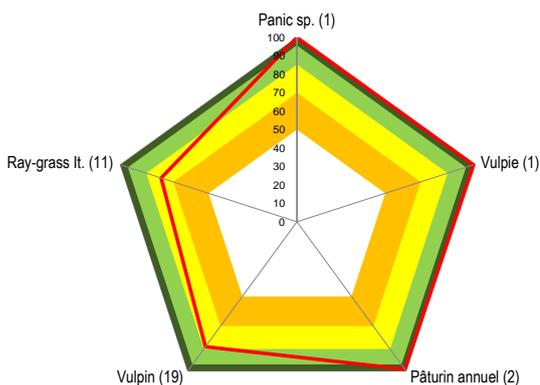


ou

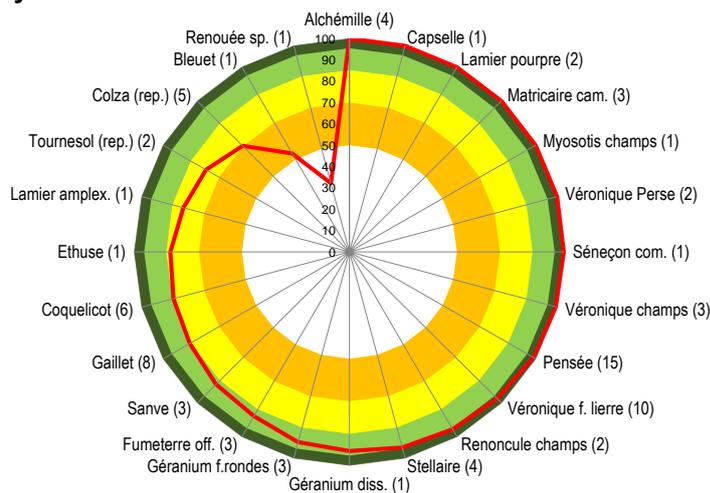


QUIRINUS® : UN TRÈS LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

> Graminées



> Dicotylédones



Spectres d'efficacité de Quirinus® (1 L/ha) - 1-3 feuilles de la culture

Source : essais BASF - 2011 à 2018

QU'EST-CE QUE QUIRINUS® ?

Quirinus®	marque déposée BASF
AMM	2190621
Composition	240 g/L de flufénacet + 50 g/L de picolinafène
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Usages autorisés	Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, triticale, orge d'hiver et seigle
Dose autorisée	1 L/ha
Stades d'application	BBCH 00 à BBCH 29
ZNT aquatique et DVP	20 m avec un DVP de 20 m
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres
Nbre max d'applications	1 par an (ne pas fractionner)
DAR	F (BBCH 29)
DRE	6 heures

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation : Gants gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166) ou écran facial

IFBM

Quirinus® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques testées et acceptées sur orge de brasserie d'hiver.

SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols drainés pour une application en automne.

SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour une application au printemps.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert 0 800 100 299 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence 731CEHE0420R. Avril 2020.

Quirinus® : SGH08 - SGH09 - Attention. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 Contient du flufénacet, de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Celtic® : marque déposée BASF France SAS - AMM n°9900340 - 320 g/L pendiméthaline + 16 g/L picolinafène - SGH09 - Attention - EUH208 : Contient : pendiméthaline ; 1,2-benzisothiazole-3 (2H) - ONE. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prowl® 400 - Marque déposée BASF France SAS - AMM n° 8900681 - 400 g/L pendiméthaline - SGH09 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient : pendiméthaline, 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one.

Defi®, Daiko® : marques déposées Syngenta. Mentions légales consultables sur le site <https://www.syngenta.fr/>

Flight® : marque déposée BASF France SAS, distribution Philagro. Mentions légales consultables sur le site <https://www.philagro.fr/>



SGH08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.